

## APPEL DES FORCES VIVES DE LA NATION SUR L'URGENCE D'UN CALENDRIER ELECTORAL

Après avoir passé en revue la situation générale de la République Démocratique du Congo marquée par l'enlisement délibéré du processus électoral et l'instrumentalisation des Institutions de la République aux fins de conserver indéfiniment le pouvoir en évitant la sanction du souverain primaire ;

Assurés que cette politique manifeste de glissement organisé menace la paix, la sécurité et la stabilité du pays et de la sous-région en faisant peser un grave danger sur l'unité et l'avenir de la RD Congo ;

Prenant en compte les aspirations profondes et légitimes du peuple congolais à la liberté, à la paix et au développement ainsi que son attachement à l'Etat de Droit, à la Démocratie, et à l'unité nationale ;

Convaincus que la Constitution de 2006 est le condensé des solutions formulées par notre Histoire à nos contradictions, qu'elle ne peut être préservée qu'au prix d'un large rassemblement populaire et républicain, au-delà de tout clivage politique, social ou confessionnel, autour des idéaux de liberté, de justice et de prospérité partagée défendus par les pères de l'indépendance en 1960, renouvelés à Luluabourg en 1964, à la Conférence nationale Souveraine en 1990 et au dialogue intercongolais de Sun City en 2001 ;

Réaffirmant notre attachement à la consolidation de la Démocratie notamment par l'enracinement d'un processus électoral permanent, crédible, libre et transparent ;

Déterminés à nous en remettre de façon sincère et loyale à la volonté du peuple congolais, et à bannir toute initiative qui met en cause la tenue effective des élections en 2016, notamment la mise en place d'un Gouvernement d'Union Nationale issu d'un Dialogue et l'adoption par le Parlement d'une loi organisant le référendum ;

***Nous, organisations, associations de la Société Civile, Congolais de la diaspora, partis et personnalités politiques, signataires du présent appel,***

1. Exigeons, la publication immédiate du calendrier électoral réaménagé conforme aux échéances fixées par la Constitution;
2. Sommons le Gouvernement d'exécuter avec une priorité absolue le budget alloué à la CENI par le Parlement à l'organisation des élections dans le cadre de ce calendrier ;
3. Invitons les partenaires au développement et les pays amis de la Rd Congo, à apporter leur concours financiers et techniques aux opérations électorales : l'enrôlement des nouveaux majeurs, la révision du fichier électoral, le vote et la contribution à la sécurisation des élections ;
4. Rappelons que le non-respect de la Constitution en ce qui concerne les délais des élections demeure de la responsabilité exclusive du Président de la République qui en est le Garant (article 69 Constitution), qui assumera seul devant les Congolais et l'Histoire les conséquences prévisibles, dommageables et funestes de sa politique ;

## APPEL DES FORCES VIVES DE LA NATION SUR L'URGENCE D'UN CALENDRIER ELECTORAL

Après avoir passé en revue la situation générale de la République Démocratique du Congo marquée par l'enlisement délibéré du processus électoral et l'instrumentalisation des Institutions de la République aux fins de conserver indéfiniment le pouvoir en évitant la sanction du souverain primaire ;

Assurés que cette politique manifeste de glissement organisé menace la paix, la sécurité et la stabilité du pays et de la sous-région en faisant peser un grave danger sur l'unité et l'avenir de la RD Congo ;

Prenant en compte les aspirations profondes et légitimes du peuple congolais à la liberté, à la paix et au développement ainsi que son attachement à l'Etat de Droit, à la Démocratie, et à l'unité nationale ;

Convaincus que la Constitution de 2006 est le condensé des solutions formulées par notre Histoire à nos contradictions, qu'elle ne peut être préservée qu'au prix d'un large rassemblement populaire et républicain, au-delà de tout clivage politique, social ou confessionnel, autour des idéaux de liberté, de justice et de prospérité partagée défendus par les pères de l'indépendance en 1960, renouvelés à Luluabourg en 1964, à la Conférence nationale Souveraine en 1990 et au dialogue intercongolais de Sun City en 2001 ;

Réaffirmant notre attachement à la consolidation de la Démocratie notamment par l'enracinement d'un processus électoral permanent, crédible, libre et transparent ;

Déterminés à nous en remettre de façon sincère et loyale à la volonté du peuple congolais, et à bannir toute initiative qui met en cause la tenue effective des élections en 2016, notamment la mise en place d'un Gouvernement d'Union Nationale issu d'un Dialogue et l'adoption par le Parlement d'une loi organisant le référendum ;

***Nous, organisations, associations de la Société Civile, Congolais de la diaspora, partis et personnalités politiques, signataires du présent appel,***

1. Exigeons, la publication immédiate du calendrier électoral réaménagé conforme aux échéances fixées par la Constitution;
2. Sommons le Gouvernement d'exécuter avec une priorité absolue le budget alloué à la CENI par le Parlement à l'organisation des élections dans le cadre de ce calendrier ;
3. Invitons les partenaires au développement et les pays amis de la Rd Congo, à apporter leur concours financiers et techniques aux opérations électorales : l'enrôlement des nouveaux majeurs, la révision du fichier électoral, le vote et la contribution à la sécurisation des élections ;
4. Rappelons que le non-respect de la Constitution en ce qui concerne les délais des élections demeure de la responsabilité exclusive du Président de la République qui en est le Garant (article 69 Constitution), qui assumera seul devant les Congolais et l'Histoire les conséquences prévisibles, dommageables et funestes de sa politique ;